

Vaccins, masques, dépistages: Sophie Wilmès interpellée par un collectif citoyen

Outre les questions techniques, le groupe de citoyens demande aussi au gouvernement de s'expliquer sur la pénurie de masques, le comptage des décès et les mesures de tracking.



Le collectif interroge notamment sur la fiabilité des futurs vaccins. - AFP.



Par [Ludivine Ponciau](#)

Journaliste au service SociétéLe 22/04/2020 à 17:01

La Première ministre et les ministres de la Santé ont reçu un courrier daté du 13 avril émanant du collectif Initiative citoyenne, accompagné dans leur démarche par trois médecins. Relayé par leur avocat, Me Georges-Henri Beauthier, le document (qui peut être consulté sur le site du groupe) est une succession de questions et de sous-questions très concrètes à propos des acteurs internationaux (OMS, Bill Gates...), des bénéfices et des conséquences des mesures de confinement, des techniques de dépistage ou encore de la fiabilité des futurs vaccins. Il comporte également des réflexions adressées aux gouvernements sur la manière dont la crise sanitaire est gérée et sur le respect des libertés et de la démocratie dans un contexte d'urgence et de crise mondiale.

LIRE AUSSI [Jean Stéphane: «Un vaccin prometteur contre le Covid-19 sera testé en juin »](#)

« Nous essayons de comprendre les mesures contradictoires et souvent contraignantes qui sont prises depuis quelques semaines, notamment par votre gouvernement. Certes, nous n'ignorons pas les difficultés auxquelles les dirigeants du monde entier sont confrontés (...) Nous souhaitons recevoir de votre part des réponses claires et concrètes à nos préoccupations, convaincus qu'elles sont aussi partagées par bon nombre de personnes, que ce soit le personnel soignant soumis à rude épreuve ou le simple citoyen », expose le collectif.

Outre les questions techniques, le groupe de citoyens demande aussi au gouvernement de s'expliquer sur la pénurie de masques, le comptage des décès et les mesures de tracking. « Aucun débat, aucune discussion, mais aucune légitimité non plus pour pareille atteinte irréversible à nos libertés et à notre intégrité », argumente-t-il encore.

LIRE AUSSI [Coronavirus: aucun parti politique ne veut rendre le «tracing» obligatoire](#)

« Ce que mes clients demandent », résume Me Beauthier, « c'est de la cohérence dans les mesures et davantage d'information. En ce qui concerne les restrictions aux libertés, ils ne les contestent pas mais demandent que la population soit informée des raisons qui les justifient. Car quand on lâche la possibilité de contester, on glisse vers une pente savonneuse ».

La ministre de la Santé a prévu de répondre au courrier d'Initiative citoyenne, nous indique-t-on au cabinet de Maggie De Block, mais le « caractère très technique de certaines questions » demande encore un peu de temps.

Constitué en 2009 à l'occasion de la grippe AH1N1, le collectif avait déposé plainte en 2010 pour corruption et coalition de fonctionnaires. Les membres du groupe à l'origine de cette offensive judiciaire s'estimaient « moralement et physiquement lésés » par la propagande unilatérale en faveur du vaccin antigrippe après que des révélations sur les conflits d'intérêts lors de la commande de doses par le gouvernement ont été mises en évidence.

Un groupe que d'aucuns qualifient de « lobby anti-vaccin » étant donné qu'il prône la liberté vaccinale. Dans leur missive, ses membres mettent en garde contre les dangers d'un vaccin établi « à la hâte » et les risques liés à la « facilitation virale » et aux effets secondaires « mais », clarifie Me Beauthier, « la majorité de ceux qui le composent n'est pas opposée à la vaccination. Ils ne lancent d'ailleurs aucun appel à la désobéissance civile. On ne demande pas des têtes mais que les libertés politiques et d'expression ne se morcellent pas ».

Aussi par [Ludivine Ponciau](#)